

➤ Rendez-vous le 23 juin

Economiste, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, titulaire de la chaire de prospective industrielle et auteur de nombreux ouvrages sur le travail et l'évolution démographique, Michel Godet est un « explorateur de l'avenir » dont les propos font réfléchir.

Répondant à l'invitation du CGA de Haute-Normandie, il donnera une conférence sur « *LE COURAGE DU BON SENS pour construire l'avenir autrement* » au « Clos de la Vaupalière » (ZA. Les Portes de l'Ouest, 76150 La Vaupalière, à 5 km de Rouen), le 23 juin prochain, à 18h30.

Vous y êtes cordialement invité : un rendez-vous à ne pas manquer.

➤ Choisissez vos 100 délégués

Cette année, comme tous les trois ans, vous allez élire les 100 délégués qui représentent les 10 000 adhérents du CGA de Haute-Normandie. Le vote aura lieu cet été. Dès que vous aurez reçu votre bulletin de vote, il vous suffira de nous le renvoyer rapidement en utilisant l'enveloppe T qui vous aura été adressée (cette enveloppe ne doit contenir rien d'autre que votre propre bulletin).

Nous vous rappelons que les délégués sont informés du fonctionnement administratif et financier du Centre, qu'ils élisent les administrateurs, décident de l'orientation politique du Centre et sont une passerelle dynamique entre le Centre et chacun de ses adhérents.



➤ La Lettre d'information

Centre de Gestion Agréé Régional de Haute-Normandie

> Formation

Précision importante :
le coût de la formation est compris dans votre cotisation
Contact : **Patricia Chevalier-Cargnello, tél. 02 35 63 55 02**

UN OUTIL COLLABORATIF POUR LES TPE

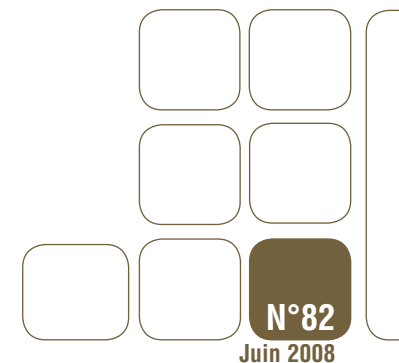
Les mails, le partage d'information grâce à des logiciels « en réseau » et la gestion de planning à distance sont des outils qui permettent aujourd'hui à des collaborateurs d'une même entreprise, agissant ou non sur un même site, de mieux travailler ensemble. On croit souvent que ces « outils collaboratifs » sont réservés aux grands groupes parce qu'ils sont onéreux. On a tort. Il existe des solutions alternatives, simples et gratuites, parfaitement adaptées aux besoins des TPE, disponibles sur le WEB qui constituent une sorte de bureau virtuel.

Pour les découvrir (et gagner en efficacité) une nouvelle information est mise en place. Elle est assurée par Emmanuel Da Costa (Médiarchitech) et s'adresse aux commerçants, artisans, prestataires de service et agriculteurs.
Inscrivez-vous : Rouen, le 16 juin, de 19 h à 20 h 30.

VENDRE SUR INTERNET

C'est un fait, la vente en ligne se développe très rapidement sur Internet. Mais comment faire pour ouvrir sa boutique virtuelle sur le Web ? L'information animée par les experts du Pôle Normand des Echanges Electroniques guidera vos premiers pas : trouver vos produits, vos fournisseurs, ouvrir votre boutique, remplir les rayons, alerter les clients, créer l'environnement de confiance, encaisser et livrer. Cette information s'adresse à tous les chefs d'entreprises.

Inscrivez-vous : Rouen, le 23 juin, de 14 h à 17 h 30.



➤ Cesserez-vous bientôt votre activité ?

Les dernières études de la Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA) confirment l'ampleur du «tsunami générationnel» qui se prépare dans les TPE commerciales, artisanales et de service. 55% des chefs d'entreprise actuellement en activité vont partir dans les 10 ans à venir. 40% ne vont pas attendre longtemps : ils annoncent leur retrait d'ici à 2011. Ce sont les entreprises du bâtiment, d'équipement de la personne et de la maison, de l'hôtellerie-restauration et du commerce-artisanat alimentaire qui sont les plus concernées.

Les entrepreneurs haut-normands ne font pas exception. Comme dans les autres régions françaises, c'est le papy-boom qui explique l'ampleur des départs annoncés. Pour la plupart d'entre eux, l'âge de la retraite est un sujet d'actualité et une bonne majorité n'a pas d'idée précise sur l'identité du repreneur potentiel.

D'où l'accroissement des inquiétudes qui s'expriment sur la transmission des entreprises, un rendez-vous qui apparaît de plus en plus difficile à tenir.

De fait, les incertitudes sont grandes :

- Comment chiffrer précisément la valeur de l'entreprise ?
- Quel est le cadre juridique et fiscal qui accompagne la transmission ?
- Comment trouver un repreneur ?
- Existe-t-il des formations à la transmission ?

«L'essentiel est d'anticiper, insiste Jean-Paul Leduey, président du CGA de Haute-Normandie, le succès d'une transmission passe par sa préparation en amont, il faut s'y prendre suffisamment tôt pour régler tranquillement les problèmes juridiques, économiques, sociaux et patrimoniaux...»

De nombreux experts existent, le CGA de Haute-Normandie est aux côtés de ses adhérents concernés pour les conseiller.

Trois approches :

- La bonne gestion du patrimoine «entreprise»
- Le dossier «retraite»
- La préparation psychologique

N'hésitez pas à prendre contact avec votre CGA.

➤ Voulez-vous être un Mercure ?

Créé en 1974 par l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie et le Ministère des PME, du Commerce et de l'Artisanat, les Mercure d'Or récompensent et honorent chaque année les meilleurs commerçants de France.

Cette distinction valorise la fonction commerciale et sélectionne les entreprises sur les résultats financiers, l'innovation, la communication, la création d'emplois et le partenariat.

Qui peut concourir ?

Toutes les entreprises du commerce de détail et de services marchands aux particuliers implantés en Haute-Normandie et inscrites au registre du commerce. L'entreprise doit justifier d'une activité minimale de deux ans.

Comment s'inscrire ?

En retirant avant l'été un dossier de candidature ainsi qu'un règlement intérieur, auprès de votre Chambre de Commerce et d'Industrie. L'idéal est de le remplir sans tarder, en valorisant bien tous vos atouts, pour le renvoyer à votre Chambre de Commerce et d'Industrie début septembre. Celle-ci organisera alors un jury local afin de procéder à une première sélection avant de transmettre les dossiers retenus à l'A.C.F.C.I. pour examen par le jury national.

Ça vaut le coup !

Au cours des dernières années, de nombreux adhérents du CGA de Haute-Normandie ont reçu le Mercure d'Or. Ce fut le cas, par exemple, de José Mainemare, boulanger-pâtissier à Ry, ou encore de Jean-Luc Buignet qui tient une épicerie fine à Mesnil Esnard. Leur témoignage est intéressant. Au delà de la cérémonie de remise des Mercure d'Or (à la Chambre de Commerce de Paris en présence du ministre), tous reconnaissent que cette distinction leur a donné envie d'aller plus loin dans la qualité en même temps qu'elle renforçait la notoriété de leur établissement.

En d'autres termes, la démarche est positive et «ça vaut le coup» de concourir ...

Si vous êtes intéressé, le CGA de Haute-Normandie est à votre disposition pour vous aider à monter votre dossier. Contactez-nous avant l'été !

➤ Sur vos agendas

L'assemblée générale de votre CGA se tiendra cette année le 13 octobre. Retenez cette date sur vos agendas. Le lieu et l'heure vous seront précisés ultérieurement.

> Edito

LA VITALITE DES TPE

Si la croissance du produit intérieur brut français a fléchi en 2007 (+1,9% contre 2,2% en 2006), les TPE en revanche ont poursuivi leur développement. La croissance globale de leur chiffre d'affaires (tous secteurs confondus) s'élève à 3,2% contre 2,2% en 2006. Cette année, les entreprises de Haute-Normandie marquent le pas (+2,1%) mais il est vrai qu'elles avaient connu d'excellents résultats en 2006 en se plaçant en 4^{ème} position des régions françaises pour l'importance de leur progression (+ 3,3%). Comme partout en France, le secteur du commerce et des services a retrouvé le sourire et celui du bâtiment poursuit sa progression.

La Haute-Normandie continue de se distinguer dans certains secteurs à forte croissance comme la maçonnerie, la menuiserie, l'électricité générale ou la peinture. Elle se situe -à chaque fois- dans le trio gagnant des régions françaises, révélant ainsi la vitalité de ses TPE du bâtiment. Elle se situe en première position pour l'optique avec une progression de près de 7%.

Elle résiste bien aussi dans des secteurs plus difficiles comme le prêt à porter, les chaussures ou la lingerie.

Quels sont les enseignements de ces résultats ?

D'abord, il faut s'intéresser à ces TPE, créatrices d'emplois, de richesses et de cohésion sociale qui contribuent à l'attractivité et à la compétitivité des territoires. La Haute-Normandie est une région industrielle et portuaire, tournée vers la mer, centrée sur la Seine, qui doit redécouvrir la valeur de «ce tissu dispersé, trop longtemps sous-estimé» comme levier de développement.

Ensuite, il faut aider les chefs d'entreprise à relever les défis de l'avenir : la transmission des TPE, la bonne utilisation des technologies numériques, la formation des créateurs et repreneurs.

Enfin, seule une action concertée de tous les acteurs publics concernés (Etat, Région, Départements, intercommunalités...), des corps intermédiaires (comme les chambres de commerce et les chambres de métiers), et des professionnels (les experts-comptables) permettra d'accompagner efficacement le développement des TPE.

Dans cette perspective, le CGA de Haute-Normandie est un partenaire important qui fédère plus de 10 000 TPE de l'Eure et de la Seine-Maritime. Comme tous les CGA de France, il leur apporte – bien sûr – une assistance à la gestion, une prévention fiscale et une réduction d'impôts en contrepartie de leur adhésion. Mais il va beaucoup plus loin en offrant :

- un dossier personnalisé de gestion annuelle,
- un observatoire économique pour se positionner par rapport aux autres,
- des formations dans tous les domaines,
- un portail Internet pour se faire connaître,
- des rencontres, des réseaux et des débats pour progresser collectivement.
- des «passerelles» avec leur environnement administratif, économique et institutionnel.

Répétons-le : on aurait tort de s'en priver !

Jean-Paul Leduey
Président du CGARHN

